

EHPAD

Ouverture début mars



Les travaux s'achèveront courant janvier 2020.

C'est la dernière ligne droite pour les résidents et le personnel de l'EHPAD. Le nouveau bâtiment sera livré courant janvier 2020. L'ouverture est programmée première semaine de mars.

Dans deux mois, les travaux du nouvel Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) du Montfiquet seront terminés. La livraison du bâtiment est prévue courant janvier. Le mobilier et les équipements neufs seront installés à la suite entre le 20 et le 31 janvier 2020. La visite de conformité se déroulera première semaine de février et la date cible pour l'ouverture a été fixée au lundi 2 mars.

Pour l'installation des mobiliers et le transport des résidents dans le nouvel EHPAD, le Centre Hospi-

talier de Pont-l'Évêque a fait appel à un prestataire extérieur, la société Bovis. Cette entreprise, spécialisée dans le déménagement des collectivités, finalise actuellement son plan d'action pour que le transport des 210 résidents dans la structure neuve se déroule le plus confortablement possible. L'ensemble des professionnels de l'établissement y sera associé un mois avant.

Les futures organisations de travail seront présentées aux équipes et aux représentants du personnel avant d'être soumises aux instances pour avis.

Depuis début octobre, des visites du nouvel établissement sont proposées aux personnels des 4 unités d'EHPAD. A ce jour, une centaine d'agents a visité le chantier et notamment l'Unité pour Personnes Han-

dicapées Vieillissantes (UPHV) où les travaux sont le plus avancés. Avant l'ouverture officielle de l'EHPAD, le personnel, en fonction de l'affectation future, sera de nouveau convié à visiter les unités.

Dans quatre mois, les personnes hébergées éliront domicile dans de belles chambres individuelles, modernes et spacieuses, dotées de salles de bains privées et des équipements indispensables à leur confort.

Au sein de l'établissement, des lieux de vie seront accessibles afin de favoriser la vie en communauté et le maintien de la vie sociale

Pour financer les mobiliers et les équipements neufs, les instituts de retraite complémentaire se sont déjà engagés à attribuer 1,11 M€ de subventions.



Chaque chambre sera dotée de placards fonctionnels

des personnes accueillies : place du village, patios, salle d'animation, salles de restaurant, salon de coiffure, salons des familles, boutique cafétéria...

A l'extérieur, un vaste parc arboré sera à la disposition des résidents et de leurs proches.



210 chambres individuelles seront mises à la disposition des résidents

Autorisation renouvelée



Le renouvellement de l'autorisation d'activité de Soins de Suite et de Réadaptation a été accordé par l'Agence Régionale de Santé à hauteur de 60 lits, dont 3 lits dédiés aux soins palliatifs, jusqu'en 2027. La prise d'effet de ce renouvellement, et donc du passage

de 80 à 60 lits, est fixée à septembre 2020.

Le projet de regroupement des deux unités actuelles de SSR sur le site du Val d'Auge est plus que jamais d'actualité. Plusieurs scénarios architecturaux, accompagnés de leur déclinaison financière, sont en train d'être étudiés.

Toute l'actualité du Centre Hospitalier sur www.ch-ple.fr

VACCINATION ANTIGRIPPALE

Protégez-les, protégez-vous !

La grippe est déjà arrivée. Pour vous protéger et protéger patients et résidents, le vaccin antigrippal est à la disposition des personnels à la pharmacie de l'établissement.

Le vaccin est le moyen le plus efficace pour lutter contre les épidémies et les complications graves que peut engendrer la grippe. Le Centre Hospitalier a décidé de promouvoir la vaccination antigrippale en sensibilisant l'ensemble du personnel par le biais d'une campagne d'affichage.

Le vaccin est à retirer à la pharmacie de l'établissement. Un questionnaire sera à remplir lors de votre passage pour vous informer sur ce vaccin et permettre de recenser les personnes vaccinées. Cette année, la nouveauté réside dans le fait que les médecins de l'établissement, ainsi que les cadres de santé et les infirmières coordonnatrices, seront en capa-

CETTE ANNÉE ENCORE, LA GRIPPE VA FAIRE TRÈS MAL.



Protégez-les !

La meilleure des protections, c'est la vaccination



Protégez-vous !

La vaccination est recommandée pour les professionnels de santé en contact régulier avec les sujets à risque de grippe grave.

cité de procéder à votre vaccination. Toutefois, si vous le souhaitez, vous conserverez le choix de vous faire vacciner par votre médecin traitant ou par un pharmacien de ville. Si vous n'avez jamais été vacciné contre la grippe, seul un médecin (médecin traitant ou médecin de service) est habilité à procéder à l'injection. Pour information, la vaccination anti grippale est l'une des actions inscrites dans le nouveau Contrat Pluri annuel d'Objectifs et de Moyens signés avec l'Agence Régionale de Santé il y a quelques semaines.

DU 18 AU 22 NOVEMBRE

Semaine de la sécurité du patient



sur ce thème vous seront également proposés. Enfin, vous retrouverez différentes informations sur les antibiotiques en parcourant l'exposition permanente mise en place sur le Val d'Auge.

La semaine de la sécurité du patient 2019, ce sera également des stands sur l'hygiène des mains et la lutte contre le tabagisme, des analyses de scénarios, des films, des quizz et de nombreuses informations sur l'identitovigilance, les directives anticipées, la personne de confiance, l'accès au dossier patient...

*Exposition permanente
« Rue de la prévention »*

Du 18 au 22 novembre 2019 au rez de chaussée du Val d'Auge

La semaine de la sécurité du patient se déroulera du 18 au 22 novembre. Le thème principal de l'édition 2019 sera les antibiotiques

Vous pourrez toute la semaine participer à l'atelier e-learning sur l'utilisation des antibiotiques depuis votre poste informatique. Des films

4 DEFIS AU PROGRAMME

Les Olympiades du soin

La grande nouveauté de cette semaine de la sécurité du patient sera sans nul doute la mise en place d'Olympiades du soin. Une occasion pour tout professionnel de « prendre la place » du patient/résident sur une courte durée pour une meilleure compréhension du ressenti et des besoins sur une situation de la vie quotidienne qui développe l'empathie.

Défi n°1 : la nutrition (sur les deux sites), permettra aux professionnels de goûter les compléments alimentaires, les aliments mixés et moulinés proposés aux patients et résidents au sein de l'établissement. Une

information sur les troubles de déglutition sera également proposée.

Défi n°2 : le Parcours en fauteuil roulant, sur les deux sites, en intérieur et extérieur, en fauteuil roulant en binôme au sein de l'établissement avec et sans combinaison-simulateur de vieillissement.

Défi n°3 : les aides techniques soignantes, sur les deux sites) pour réaliser un transfert lit-fauteuil dans un lève-malade.

Défi n°4 : La combinaison de simulation de vieillissement (Mardi 19 novembre 2019 - 09h00 à 12h00 - Sur le site Val d'Auge)